

LE DÉVELOPPEMENT DU COMTE D'OTTAWA.

La législature provinciale est actuellement saisie d'un projet de loi à l'effet d'autoriser la construction du chemin de fer de Colonisation d'Ottawa. Ce chemin partant d'un point dans le township de Buckingham, ou d'un point dans les environs plus convenable pour en permettre le raccordement avec le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, se dirigera en général vers l'ouest et le nord de manière à relier les rivières aux Lièvres et Gatineau, dans le comté d'Ottawa, avec le pouvoir de s'amalgamer à un point convenable avec le chemin de fer projeté d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau.

Pendant bien des années la population de la Gatineau a virtuellement été privée de l'accès facile aux grands centres d'achat et de vente. A part cela, dans les districts miniers de Buckingham, Wakefield, Denholm, Hinceks et autres, il est impossible de développer les ressources du pays vu l'absence totale de communications par voies ferrées. La conséquence en est que les immenses richesses placées au cœur même du comté ont été jusqu'aujourd'hui en grande partie inutiles. La législature de Québec est priée d'accorder une charte à la compagnie du chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, afin de compléter le projet et de le rendre par son caractère parfaitement local de même que provincial—en donnant à la population du comté un débouché sur deux points importants et en fournissant d'importantes voies d'alimentation au chemin de fer Q. M. O. et O.